

Le Magistère est une formation diplômante d'un an, complémentaire à la formation principale proposée en Droit au sein de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne. Il s'agit d'une formation d'excellence permettant aux étudiantes et étudiants sélectionnés d'enrichir leur culture juridique par des connaissances générales, transversales et pluridisciplinaires. Elle les accompagne aussi dans l'acquisition de méthodes, de savoir-faire et de savoir-être, favorisant leur réussite dans leur cursus académique, améliorant leurs aptitudes aux épreuves de concours et facilitant leur intégration en situation professionnelle.

Dans un cadre privilégié, les étudiantes et étudiants bénéficient de conférences, de séminaires, d'ateliers et d'entraînements, riches et élevés, assurés par des intervenants d'horizons divers.

La formation leur offre ainsi une occasion unique de révéler et développer leurs talents.

Organisation de la formation

Rythme de formation

Les cours ont lieu :

- les mardis 17h-20h, de septembre à décembre
- les vendredis 17h-20h, de septembre à décembre
- les mardis 18h-20h, de janvier à juin
- les vendredis 18h-20h de janvier à juin
- une journée entière par mois, le vendredi

Modalités d'évaluation

Le suivi du Magistère donne lieu à plusieurs évaluations dans le cadre d'un contrôle continu (sans épreuve de rattrapage) :

- Une note d'assiduité et de participation pour chacun des modules.
- Deux notes au titre des entraînements aux épreuves écrites (les deux meilleures notes seront retenues).
- Une note d'anglais.

Contact

Directrices de la formation

Kelly PICARD

Maître de Conférences en Droit public
kelly.picard@univ-st-etienne.fr

Pr. Florence FOUVET

Professeure en Droit privé
florence.fouvet@univ-st-etienne.fr

Gestionnaires scolarité

Catherine FARCE / 04 77 42 13 55 / catherine.farce@univ-st-etienne.fr

Farida SLIMANI / 04 77 42 13 72 / farida.slimani@univ-st-etienne.fr



Contenu détaillé de la formation

Notions fondamentales

Dans le cadre de conférences, dispensées par des enseignants-chercheurs, il s'agira d'étudier plusieurs notions, comme autant de thèmes majeurs présentant une forte dimension transversale et des liens avec des questions d'actualité. Au-delà d'élargir et d'approfondir leur culture juridique, les étudiants pourront, grâce à l'examen de ces notions, ouvrir une réflexion plus large sur des enjeux sociétaux.

Exemples de notions choisies, traitées au cours des deux dernières années :

- La démocratie
- Le procès
- Le travail
- La solidarité
- La représentation
- Le pouvoir
- La violence
- La laïcité
- La désobéissance
- L'environnement

Compréhension du monde contemporain

Dans une quête de compréhension du monde dans laquelle nous vivons – et des idées qui animent les débats actuels – un regard sur la vie et l'œuvre de celles et ceux qui ont contribué à le façonner est nécessaire. Ce point de départ permettra aux étudiants de définir un ensemble de thématiques et de problématiques (en lien avec les causes défendues par les personnalités étudiées) et de construire le programme d'une demi-journée d'études au cours de laquelle ils livreront leurs interventions.

Une autre manière pour tenter de comprendre le monde contemporain consiste, pour le juriste, à s'intéresser aux grands procès de son époque, qui offrent un cadre de confrontations d'intérêts et d'arguments ainsi qu'un regard sur les évolutions traversant notre société. Là encore, ce prisme permettra aux étudiants de définir le sujet d'un programme d'une demi-journée d'études.

Exemples de sujets d'étude investis par les précédentes promotions :

- « La lutte pour les droit »
- « Les grands procès »

Conférence de méthodes

Portant sur une question de fond, permettant l'acquisition de connaissances, ces conférences sont aussi et surtout l'occasion de se livrer à l'apprentissage de méthodes indispensables à la construction d'un raisonnement et d'une analyse fouillée.

Ces conférences se déclinent de deux manières :

- Une intervention à deux voix sur un thème donnant à voir les méthodes investies pour le traiter.
- Des ateliers de méthodes avec des exercices pratiques pour parfaire ses compétences de recherche et d'analyse, tout en abordant des questions de fond.

Entraînement aux épreuves écrites

Un vendredi par mois (de septembre à juin), de 8h à 11h, les étudiants réaliseront une colle (dissertation, note de synthèse, cas pratique, etc.) qui donnera ensuite lieu à discussion avec un correcteur, de 14h à 16h.

Les 10 colles porteront sur les disciplines suivantes :

- Culture générale (2 colles)
- Droit pénal (1 colle)
- Droit public
- Droit administratif (1 colle)
- Droit privé
- Droit social (1 colle)
- Droit constitutionnel (2 colles)
- Droit international (1 colle)
- Droit civil (2 colles)

Rencontres professionnelles

Rencontres et échanges avec divers praticiens et professionnels du droit : magistrats, avocats, fonctionnaires, juristes, etc.

Visites (maison d'arrêt, commissariat, EN3S, etc.) et sorties culturelles.

Arts oratoires

Atelier de théâtre (exercices d'improvisation, d'élocution, d'occupation de l'espace)

Exercices : discours, entretiens, débats (mises en situation, enregistrements vidéo et discussions collectives sur les prestations réalisées)

Mises en situation pilotées par un psychologue (conseils relatifs à la gestion du stress, à la communication non verbale, à la gestuelle...)

Journées de rentrée de la formation

Pour leur « Rentrée », les étudiantes et étudiants du Magistère sont invités à séjourner dans le cadre exceptionnel et chargé d'histoire qu'offre le Château de Goutelas. C'est dans l'enceinte de ce centre culturel de rencontres que la formation débute au cours de deux journées.

Revue de presse

Au cours de séances régulières, les étudiants par roulement présenteront une revue de la presse écrite (grands titres nationaux comme le Monde, Courrier international), feront de la veille juridique (loi adoptée, décision de justice prononcée, projet de réforme en cours...) ou signaleront un ouvrage venant de paraître.

Anglais

Travail régulier sur l'écrit et l'oral.